

AIPR (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux) ENCADRANT Formation + Examen QCM

VOTRE FUTURE COMPETENCE :

Objectifs : aptitudes et compétences visées

• **Aptitudes :**

- Autonomie, Méthode
- Réactivité, Responsabilité

• **Compétences :**

- Connaître les spécificités des réseaux aéro-souterrains dans le cadre de son activité de concepteur en vu d'obtenir l'AIPR
- Connaître la réglementation DT-DICT et les fascicules 1/2/3
- S'exercer sur les questions issues du QCM de Contrôle des compétences
- Se préparer et réussir le CQM

Méthodes mobilisées, modalités

d'évaluation :

Méthodes mobilisées : Une formation professionnelle qui privilégie l'approche métier. Basée sur des études de cas et des phases d'apprentissage, la formation est essentiellement basé sur l'interactivité stagiaire / formateur.

Modalités d'évaluation : Contrôle des connaissances assuré régulièrement tout au long du stage / **examen final QCM**

Types de structures concernées :

Entreprises du BTP effectuant des travaux à proximité des réseaux.

Poursuite de Formation :

Recyclage doit être réalisé tous les 5 ans
Notre offre de formations vous permettra de développer des compétences complémentaires – nous consulter.

Accessibilité aux personnes porteuses de

Handicap :

- Tous les sites sont accessibles
- Le parcours pédagogique peut être individualisé sur étude avec le référent handicap.

NOTRE OFFRE DE FORMATION :

Public visé :

Toute personne ayant une mission d'encadrement de chantier travaillant à proximité des réseaux et intervenant en préparation administrative et technique des travaux (chef de chantier, conducteur de travaux).

Prérequis:

Disposer de compétences suffisantes en matière de préparation ou d'exécution des travaux à proximité des réseaux.

Validation de la formation :

Attestation de compétence si réussite au QCM, permettant à l'employeur de délivrer l'AIPR QCM d'1 heure pour la délivrance de l'AIPR

Passage de la certification en fin de formation

Certificateur CCIR

Validation des acquis de l'expérience (VAE) :

Pas de VAE pour cette formation

Durée : 7 Heures

Modalités et délai d'accès :

Modalités : accès à la formation après validation des prérequis (bulletin d'inscription et entretien de validation)

Date de démarrage : Voir calendrier (disponible sur demande)

Délai d'accès : selon validation du financeur

Inscription : fccirfim@reunion.cci.fr

Tarifs : 220 euros

Non éligible au CPF

LIEU ET CONTACT : Filière Technique

Pôle Formation Ouest CIRFIM

31 Avenue Raymond Mondon 97420 Le Port

0262 43 51 12 fccirfim@reunion.cci.fr

Informations complémentaires et indicateurs de résultats sur le site internet :

www.reunion.cci.fr

AIPR (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux) ENCADRANT

Formation + Examen QCM

Programme de la FORMATION

Procédures pour le responsable de projet avant les chantiers

- Formulaire de DT : Guichet Unique et l'emprise du projet. Analyse des réponses
- Réalisation des IC (investigations complémentaires) et la détection de réseaux :
classe de précision cartographique des ouvrages (A/B/C), responsabilité
- Clauses dans les marchés et DCE - Marquage - Piquetage

Procédures exécutants avant les chantiers

- Formulaire de DICT
- Analyse des réponses du DCE et du marché
- Compétences des personnels
- Application des fascicules. Lecture des indices et affleurants
- Travaux avec ou sans tranchée

Au cours du chantier

- Constat d'arrêt ou de sursis - Constat de dommage - Opérations sur chantier

Cas des personnes assurant l'encadrement des opérations sous la direction du responsable du projet

(extrait fascicule 3)

Repères techniques clés des « ENCADRANTS »

POINTS FORTS :

Formation permettant l'acquisition de diverses compétences rapidement mobilisables en entreprise.

Cette formation est dispensée avec toute l'expertise de la CCI Réunion : 7 sites de formation sur l'île, une offre très large qui permet d'apporter une solution Formation à vos besoins en Compétences.